LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PROGRAMMATION - FAISABILITÉ

Évry - 91

Maître d'Ouvrage :
Communauté d'agglomération d'Évry Centre Essonne
Mission : **Assistance pour l'organisation fonctionnelle, l'aménagement et l'extension des nouveaux locaux de la communauté d'agglomération**

Début de la mission : **Janvier 2009**
Fin de la mission : **Février 2009**

Nb de jours effectifs : **25**
Montant de la prestation : **19 800 € HT**

Contact Maître d'Ouvrage :
Daniel LEDAIN, Ingénieur territorial
Services Techniques
Tel: 01 69 91 59 25

CONTENU DE LA MISSION

Composition de l'équipe:

- **PR'Optim** programmation (mandataire)

Déroulement de l'étude:

- **Phase 1** : Évaluation des besoins de la MEP et étude de faisabilité
- **Phase 2** : Évaluation des besoins des services étude de faisabilité

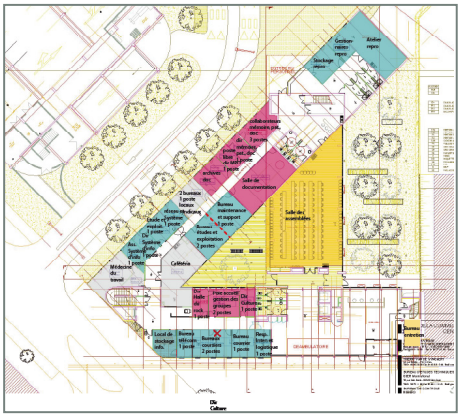

Scénario proposé pour le rez-de-chaussée - Pr'Optim 2009

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La Communauté d'Agglomération d'Évry Centre Essonne (CAECE) a entamé une réflexion sur les conditions d'organisation et d'installation de l'**ensemble de ses services** et des membres du personnel dans le nouvel hôtel de l'agglomération qui doit être livré au printemps 2009.

Désirant également offrir de **nouveaux locaux à la Mission d'Éducation Permanente** (MEP), la CAECE a intégré à sa réflexion initiale **les besoins** du Relais Formation Emploi (antenne de la MEP recevant du public) dont la CAECE met a disposition des locaux.

COMPOSITION DU PROGRAMME

- Présidence et Direction Générale
- Direction des Services Techniques
- Direction Développement Économique et
- Territorial
- Direction Animation du Territoire
- Direction des Ressources

Surfaces utiles du programme:

- **2 600 m²**

SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTUDE

L'étude de programmation a pour but de mettre à jour la **liste quantitative et qualitative des besoins** car les locaux du nouvel hôtel d'agglomération ont été programmés il y a plusieurs années.
Une nouvelle évaluation des besoins, à laquelle sera ajoutée celle du Relais Formation Emploi, permettra de **réaliser les scénarii d'implantation des locaux** dans le nouvel hôtel d'agglomération et de **quantifier les surfaces complémentaires à trouver**.